

LES RENDEZ-VOUS

2019

de l'ANLCI

28 mars 2019 - Fédération générale des PEP (Créteil)

Pour la maîtrise d'une compétence numérique de base



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

DES SOLUTIONS
CONTRE L'ILLETTRISME

Eléments de cadrage

Illettrisme et numérique : le pari de l'approche par compétences de base

La maîtrise des compétences de base traditionnelles (lire, écrire, calculer...) ne suffit plus pour être autonome au quotidien dans une société en pleine transformation numérique. Pour « trouver sa place, occuper un emploi, répondre aux défis sociaux, économiques, [...] de nouvelles qualifications, notamment en matière de technologies numériques, deviennent nécessaires »¹. Pour différentes raisons, ces technologies ne sont pas suffisamment maîtrisées par 13 millions de Français, dont un quart est éloigné du numérique, faute de maîtriser les compétences de base traditionnelles. L'usage actif et autonome des outils numériques usuels est loin d'être accessible notamment aux personnes en situation d'illettrisme par le fait de la domination de l'écrit et la nécessité de son traitement sur différents environnements numériques.

Rechercher et traiter des informations, accéder à ses droits, créer et communiquer des données et comptes personnels et y accéder aisément font partie des situations simples de la vie courante auxquelles tout citoyen doit faire face en autonomie dans la société d'aujourd'hui. Cette dernière requiert désormais la maîtrise d'un socle fonctionnel des compétences de base nécessaires pour la vie personnelle et professionnelle, qui intègre indéniablement la compétence numérique². Au-delà du fait que des actes essentiels comme lire, écrire, calculer, se déplacer en autonomie s'exercent de plus en plus dans des environnements dominés par le numérique, la vie courante sollicite davantage des capacités à se situer dans le cyberspace et à apprendre à apprendre.

De la société cognitive à la société apprenante et des compétences, deux décennies ont été nécessaires pour que la notion d'apprentissage tout au long de la vie soit davantage concrétisée dans les dispositifs de formation destinés aux personnes en difficulté. Cette observation pourrait s'expliquer par la prise en considération progressive de deux opportunités : l'approche par compétences et la transformation numérique. Les compétences se trouvent de plus en plus au cœur des orientations publiques, des qualifications attendues, des certifications et des référentiels de qualité et de formation. Pendant ce temps, le numérique, en évolution permanente, coule progressivement dans toutes les veines du quotidien des citoyens pour imprégner la société.

¹ A. Azoulay, DG de l'UNESCO, Journée Internationale de l'alphabétisation, 8 sept. 2018

² En référence au *Cadre national de référence* et au *Référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP)* de l'ANLCI (2003 et 2009)

En effet, la transformation numérique de la société pourrait offrir une occasion inédite pour les intervenants dans l'accompagnement et la formation des personnes en difficulté avec les compétences de base. Le choix de l'approche par compétences permettra de mettre en œuvre, dans les parcours proposés des démarches pédagogiques intégratrices de différentes compétences de base, en partant des besoins des personnes et de leurs usages réels et/ou attendus du numérique. Les activités d'apprentissage en situation permettraient ainsi aux personnes de donner du sens à leur engagement en formation tout en développant plusieurs compétences (langagières, mathématiques, numériques, apprendre à apprendre...).

En d'autres termes, pour éviter que le numérique aggrave l'exclusion de ces personnes ou les rende dépendantes de diverses assistances, des démarches innovantes sont préconisées pour faire du numérique à la fois un levier d'apprentissage et une compétence de base indissociable des autres compétences nécessaires pour la vie personnelle et professionnelle des personnes.

Contexte

Cette journée se veut un temps d'apprentissage collaboratif et de développement des démarches et outils pédagogiques basés sur l'approche par compétences de base, dont celle du numérique. Retenue par l'ANLCI dans le cadre d'un module de formation aux usages de base du numérique, cette approche comporte notamment la proposition d'activités de formation contextualisées visant la maîtrise des outils numériques nécessaires à la réalisation des tâches simples de la vie quotidienne. La mise en situation des activités de formation se trouve ainsi au centre de cette approche, qui intègre le numérique de manière indissociable aux autres compétences de base.

Objectifs

Cette journée de formation-action devra permettre aux participants :

- de prendre connaissance des éléments d'ingénierie proposés par l'ANLCI, dans le cadre du module de formation visant la maîtrise d'une compétence numérique de base, et des premiers retours d'expérimentation de ce module ;
- de découvrir les opportunités offertes par la plateforme PIX pour l'évaluation, la formation et la certification de la maîtrise des éléments de compétences numériques, ainsi que ses modalités d'utilisation pour des personnes en difficulté avec les compétences de base ;
- de prendre connaissance des préconisations en termes d'accessibilité de tous aux services numériques en ligne et les usages de ses services à visée formative ;
- de contribuer à l'enrichissement des activités de formation contextualisées par des exemples de pratiques et des outils adaptés ;
- de faire le point sur les dernières avancées des travaux des plans nationaux et actions territoriales relatifs à l'inclusion et aux transformations numériques.

Participants attendus

Cette journée s'adresse aux animateurs ou responsables d'actions de formation au numérique pour des personnes en difficulté avec les compétences de base, portées par des membres du comité consultatif de l'ANLCI ou des centres de ressources illettrisme.

Déroulement de la journée

< Finalisation en cours >

Intervenant(e)s :

Julie TEISSÈDRE, Chargée de projet e-éducation, et Benoît PRADY, Product Manager, PIX
Mesdames AGUI MOYA et CICERO, PEP 57
Armelle DELAMPLE et Christelle LEBLANC, Chargées de mission nationales, ANLCl

Animateur : Elie MAROUN, chargé de mission national, ANLCl

Date, horaire : le 28 mars 2019, de 9 h 30 à 17 h

Lieu : Fédération générale des PEP, au 5-7 rue Georges Enesco à Créteil (métro : Créteil - l'Echat)